

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 27 (1980)  
**Heft:** 1-2

**Artikel:** Communiqué de l'Office central de la défense : cours technique du service vétérinaire coordonné  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-366753>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Communiqué de l'Office central  
de la défense

## Cours technique du service vétérinaire coordonné

Un nouveau cours technique consacré au service vétérinaire coordonné a été organisé en décembre dernier à Fribourg sous la direction du mandataire du Conseil fédéral, le brigadier Gisiger. Une quarantaine de responsables de la coordination des mesures de défense au niveau cantonal (vétérinaires cantonaux, responsables cantonaux pour la préparation de la défense, chefs d'états-majors cantonaux de conduite, etc.) et une vingtaine d'officiers vétérinaires de différents états-majors de notre armée furent ainsi réunis.

Ce cours a fait ressortir les mesures préparatoires qui doivent être prises dans ce domaine pour être à même de maîtriser une situation extraordinaire.

Il a en outre fait ressortir l'impérieuse nécessité d'une coordination et d'une collaboration étroite entre les différents partenaires civils et militaires.

Le service vétérinaire coordonné – comme les autres services coordonnés – a pour but l'engagement rationnel des moyens afin de satisfaire au mieux l'ensemble des besoins dans les différents cas stratégiques. Il convient dès lors d'engager de manière concertée le personnel, le matériel et les installations des partenaires civils et militaires du service vétérinaire au profit de la population civile et de l'armée. Cela implique une préparation aussi poussée que possible en temps de paix déjà.

Les partenaires appelés à réaliser le service vétérinaire coordonné sont notamment les organes vétérinaires de la Confédération, des cantons et des communes, le service vétérinaire de l'armée, la section chimie et produits pharmaceutiques de l'Office fédéral de la défense économique (Office de guerre de l'industrie et du travail), ainsi que diverses organisations privées. De plus, des contacts étroits sont nécessaires avec les organes concernés, notamment dans le domaine de la santé publique, de la

protection AC, de l'agriculture et de la défense économique.

Les organes chargés de la planification et de la réalisation du service vétérinaire coordonné au niveau fédéral, cantonal et communal doivent assumer les tâches suivantes afin de garantir une solution rationnelle dans tous les cas stratégiques:

- coordination et conduite du service vétérinaire à tous les niveaux
- instruction et engagement de l'ensemble du personnel du service vétérinaire coordonné
- lutte contre les épizooties, y compris la destruction non dommageable des cadavres d'animaux
- contrôle des viandes
- protection des animaux de rente contre les effets des armes AC ainsi que traitement des animaux atteints
- approvisionnement en matériel vétérinaire (produits pharmaceutiques et moyens de désinfection inclus)
- traitement des animaux de rente malades ou blessés

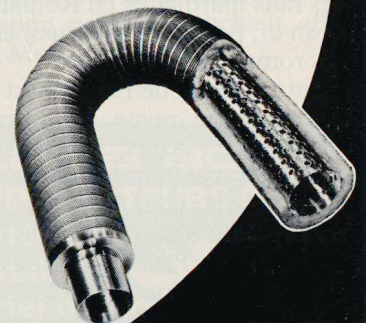
A l'aide de plusieurs cas-modèles, les tâches susmentionnées ont été exercées pendant ce cours. Riches de précieuses expériences, les participants ont émis le vœu que cette instruction soit renouvelée périodiquement.

Schläuche und Rohrleitungen

## Lüftungs-, Klima-, Entstaubungs- schläuche und flexible Rohre

erleichtern die Montage-Arbeiten

- **VACUFLEX** – PVC-Schlauch mit Drahtspirale, für Lüftung, Staub u. Kabelschutz, 10-500 mm ø
- **FLEXAFIT** – leichter, hochflexibler Schlauch für Temperaturen von -70 bis 250° C
- **OHLERFLEXROHRE** – flexible Aluminium-Lüftungsrohre
- **FIS-SPÄNE «ATOMFLEX»** – für Sägemehl-, Holzspäne- und Staubabsaugung
- **Schalldämpfer** – zu Be- und Entlüftungsleitungen in Spitälern, Altersheimen, Wohn- und Bürogebäuden
- **AIRPLAST** – PVC-Schlauch für feste und gasförmige Medien, 20-500 mm ø



Über 50 Jahre Erfahrung mit Schläuchen und Rohrleitungen  
– wir sind echte Spezialisten



**Angst+Pfister**  
Partner in vielen Teilen

8052 Zürich · Thurgauerstrasse 66  
Telefon 01 50 20 20  
1219 Genève-Le Lignon  
52-54, route du Bois-des-Frères  
Téléphone 022 96 42 11